

Arrondissement de Pontoise

Canton de Vigny



MAIRIE DE COURCELLES SUR VIOSNE

14, rue de la Libération, 95 650 COURCELLES SUR VIOSNE

Tél.: 01 34 42 71 01 Télécopie 01 34 66 93 71

@ : mairie-

courcellessurviosne95@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 JANVIER 2015

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres votants : 11
Date de convocation : 16/01/2015

le 22/01/2015 à 20 h, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Gérard GRAIS, . Après avoir constaté que le quorum est atteint Monsieur le Maire ouvre la séance. Le compte rendu de la séance du 19/12/2014 est adopté à l'unanimité.

ETAIENT PRESENTS : M GRAIS Gérard, Mme MANOFF Laurence, Mme MATHIEU Nathalie, Mme FLOHART Gaëlle, Mme VERBRUGGHE Nathalie, Mme ROVEZ Liliane, M LARUE Cédric, M RAULT Albert, M ROCHE Christophe, M ENGUERAND Daniel , M ROLLAND Jean-Louis formant la majorité des membres en exercice.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme FLOHART Gaëlle

ORDRE DU JOUR

- **Délibération demande de subvention PNR pour dépôts sauvages.**
- **Délibération indemnité du nouveau percepteur.**
- **Questions diverses.**

DELIBERATION N° 2015-1 : DEMANDE SUBVENTION PNR DEPOTS SAUVAGES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'existence de dépôts sauvages de toute sorte à l'entrée de la Chaussée Jules César en sortie de village direction Puiseux. Afin de permettre l'évacuation de ces déchets et un devis ayant été établi, le Conseil Municipal décide de demander une aide financière au PNR. Les crédits seront inscrits au BP 2015.

DELIBERATION N° 2015-2 : INDEMNITE PERCEPTEUR MARINES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que nous dépendons depuis le 1^{er} janvier 2015 de la trésorerie de Marines, il convient donc de voter les indemnités de conseil qui seront versées à notre nouveau percepteur.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'allouer à Madame BADALIAN Carole, Receveur municipal, une indemnité de conseil au taux de 100% pour l'exercice 2015.

QUESTIONS DIVERSES

La Bibliothèque sera inaugurée le 31 janvier à 18 heures, elle ouvrira la samedi matin de 10h à 12h dans un premier temps.

Les jeux inter-villages auront lieu le 11 avril à Cléry en Vexin, il faudra réfléchir aux jeux avant le 15 Mars, la prochaine réunion ayant lieu le 18 mars à 19h.

Les Elections départementales se dérouleront les 22 et 29 Mars.

La Route en direction de La Villeneuve va être remise en état prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.

Le Maire

Les membres